COTISATION (ANNUELLE)

DE RÉDUCTION lors de la première année pour les féminines

Vétérans	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins-9	Baby-7
et Séniors Naissance avant le 01/01/96	Naissance 1/01/96 au 31/12/98	Naissance 1/01/99 au 31/12/00	Naissance 1/01/01 au 31/12/02	Naissance 1/01/03 au 31/12/04	Naissance 1/01/05 au 31/12/06	Naissance après le 31/12/06

Licence Promotionnelle (pour le loisir)

86 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	86 €
------	-------	-------	-------	-------	-------	------

Licence Traditionnelle (pour la compétition)

				•		
1226	122.0	135 6	125 £	102.0	102.0	102.0
132 €	132 €	125 €	125 €	103 €	103 €	103 €
29,4€	14,5€	14,5€	14,5€	11,2€	11,2€	11,2€
	4					

Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'USV TENNIS DE TABLE

Président : lean-Pierre Soulisse - 06 03 96 91 36

• Vice-Président : Pascal Boyer - 07 70 02 49 19

• Trésorier : Christophe Briant

• Trésorier adjoint : Pascal Delourmel

• **Secrétaire** : loël Houssais

• Membres: Jean-Luc Brasseur, Jean-Pierre Radique, Romain Roger, Claudine Legeard, Bernard Armal, Steven Valais, Didier Bailliet, Pascal Bouchard et Jocelyne Boyer.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

■ Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter (affiché à la salle + en ligne sur le site du club) :

- sur le site de la leueration : www.htt.com

 L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant
- Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du
- responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence
- En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite.
- Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au club.



SAISON 2013/2014 Informations à conserver





- BABY PING (Filles et Garcons de 4 à 7 ans)
- ÉCOLE DE JEUNES (Filles et Garçons de 7 à 18 ans)
- ADULTES
- LOISIRS
- COMPÉTITION

• Les entraînements sont assurés par :

Frédéric LEBRETON, l'éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club et Sophie BOURDIN, éducatrice sportive départementale (samedi matin). aidés de bénévoles diplômés ou en formation.

• LIEU:

SALLE SPECIFIQUE DE LA CHALOTAIS - 35770 VERN SUR SEICHE

 Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club: http://usverntt.free.fr

> REPRISE DES ENTRAINEMENTS pour tous LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

RENSEIGNEMENTS

- Frédéric Lebreton
 - Educateur sportif: 06 01 77 21 17
- lean-Pierre Soulisse
 - Président USV Tennis de Table: 06 03 96 91 36
- Union Sportive Vern: 02 99 00 44 87
- Par courriel: usverntt@free.fr

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS









Baby ping (4/7 ans), les jeunes découvrent le tennis de table par un apprentissage ludique, développent leurs capacités motrices... Amusement garanti pour les garçons et les filles!

A partir de 7 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun(e) d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au «Championnat jeunes» (4 équipes en 2012-2013) ou participer en compétition individuelle au «Critérium Fédéral» (20 engagés en 2012-2013).

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au «Circuit des Jeunes» pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le samedi après-midi.



Les séances **Loisirs-Adultes** permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

Séance encadrée : **le mercredi soir de 20h00 à 22h30** : 45 minutes d'entraînement (pour progresser et apprendre les différents coups du tennis de table) puis jeu libre. Séance libre : **le lundi de 19h00 à 20h30.**

Il est aussi possible pour les adhérents de venir jouer à la salle en dehors des heures de matchs, d'entraînements et d'utilisation par les écoles primaires ou le collège (ces heures pouvant être variables, n'hésitez pas à vous renseigner). La clé de la salle est à prendre (sur présentation de la licence) chez :

- Christophe BRIANT
 9 rue du Boël (02 23 27 08 92)
- Bernard ARMAL
 11 rue Anatole Le Braz (02 99 62 87 66)
- Didier BAILLIET

 3 rue Etienne Gourmelen (02 99 00 43 90)
- Jean-Pierre RADIGUE
 2 rue Louis Amstrong Haute Abbaye
 (06 80 64 18 06)



CORPETITION ADULTES

Quelque soit votre niveau, une équipe vous conviendra, pour pratiquer le tennis de table **en compétition**, soit le dimanche après-midi pour le niveau « Régional », soit le samedi, le mardi ou le vendredi soir pour le niveau « Départemental ».

Cette saison, le club possède 13 équipes se répartissant en Prénationale, Régionale 3 et à tous les niveaux départementaux (PR à D4).

Les séances d'entraînement se déroulent :

- le lundi de 19h00 à 20h30
 (libre plutôt pour les «petits» classements et les loisirs)
- le mardi soir de 19h00 à 20h30 (encadré par notre entraîneur)
- le mardi soir de 20h30 à 22h30 (libre)
- le jeudi soir de 19h30 à 22h30 (libre)
- le vendredi soir de 19h00 à 20h30
 (encadré par notre entraîneur plutôt pour les «bons» classements)